

LP

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 1<sup>ER</sup> OCTOBRE 2015  
COMPTE-RENDU

Publié par extrait, en application de l'article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales

Le conseil municipal, légalement convoqué le vingt-quatre septembre deux mil quinze, s'est assemblé le premier octobre deux mil quinze au lieu habituel de ses séances, salle du conseil de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Benjamin MORIVAL, maire.

Etaient présents : (25)

M. MORIVAL, maire  
M. GAVOUYÈRE, MME MÉRIADEC, M. LÉCUREUIL, MME CURAUDEAU,  
M. BRILLAUD de LAUJARDIÈRE, MME FOURAGE, M. GOUPIL, MME GARNIER,  
MME LAUSSUCQ, M. GUICHARD, MME BREYER-CHICHÉ, M. FLEURY, M. PILARD,  
MME KULIBERDA, M. BROUNAIS, MME PLAINEAU, MME AMPROU,  
MME GUILLOU, M. BARDOU, M. CHAUVET, M. LABARRE, MME FALOT,  
M. BOUCARD, MME BERNARD

Absents, excusés et représentés : (1)

MME TOUCANE a donné pouvoir à MME BERNARD

Absents : (1)

MME PAQUEREAU

Secrétaire de séance : MME FOURAGE

## ORDRE DU JOUR

- 2015-74 Présentation du rapport annuel d'activité 2014 de la communauté urbaine Nantes métropole
- Présentation du rapport de Nantes métropole du 2 juillet 2015 de la commission locale d'évaluation des transferts de charges
- Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 juillet 2015

### **Finances – affaires générales :**

- 2015-75 Approbation du rapport de Nantes métropole du 2 juillet 2015 de la commission locale d'évaluation des transferts de charges
- 2015-76 Motion de soutien à l'action de l'A.M.F. pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat
- 2015-77 Compte rendu des décisions du maire prises par le maire par délégation du conseil municipal
- 2015-78 Approbation de la décision modificative n° 1 au budget primitif 2015
- 2015-79 Modification du tableau des effectifs : suppression de postes

### **Solidarité :**

- 2015-80 Soutien en faveur des migrants et des réfugiés

### **Enfance - Scolarité :**

- 2015-81 Demande de subvention de l'association Ecopôle dans le cadre du programme d'actions 2015-2016 relative à la convention de partenariat pluriannuelle du 17 octobre 2013
- 2015-82 Avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs de gestion relative à la participation financière concernant le multi-accueil « le bac... à sable » et à son fonctionnement 2015-2016

### **Cadre de vie – proximité :**

- 2015-83 Approbation de l'agenda d'accessibilité programmée pour la mise en accessibilité des établissements recevant du public et des installations ouvertes au public
- 2015-84 Approbation de la charte avec l'union des apiculteurs de Loire-Atlantique

### **Aménagement urbain :**

- 2015-85 Instauration d'un nouveau périmètre de lutte contre les termites
- 2015-86 Protocole d'accord entre la commune de Le Pellerin et l'amicale laïque de Le Pellerin

### **Jeunesse – Sport :**

- 2015-87 Modification des élections au sein du Conseil municipal des enfants
- 2015-88 Evolution du nombre de communes parties prenantes au groupement de commandes pour la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique auquel la commune de Le Pellerin participe

## **I – APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 13 JUILLET 2015**

*Le compte rendu est approuvé par 11 voix pour (M. Morival, M. Gavouyère, Mme Mériadec, M. Lécureuil, Mme Fourage, M. Goupil, Mme Laussucq, M. Pilard, Mme Kuliberda, Mme Plaineau, Mme Guillou), 13 abstentions (Mme Curaudeau, M. Brillaud de Laujardière, Mme Garnier, M. Guichard, Mme Breyer-Chiché, M. Fleury, M. Brounais, Mme Amprou, M. Bardou, Mme Falot, Mme Toucane, Mme Bernard, M. Boucard), 2 contre (M. Labarre, M. Chauvet).*

### **2015-74/ COMMUNAUTE URBAINE NANTES METROPOLE – RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2014**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé de prendre acte de la présentation du rapport annuel d'activité de l'année 2014 qui a été faite en séance.

### **2014-75/APPROBATION DU RAPPORT DE NANTES METROPOLE DU 2 JUILLET 2015 DE LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES TRANSFERTS DE CHARGE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le rapport de la commission locale des transferts de charges de Nantes métropole du 2 juillet 2015,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 24 voix pour, 2 abstentions (M. Guichard, M. Fleury).*

**2015-76/MOTION DE SOUTIEN A L'ACTION DE L'ASSOCIATION DES MAIRES DE FRANCE POUR ALERTER SOLENNELLEMENT LES POUVOIRS PUBLICS SUR LES CONSEQUENCES DE LA BAISSSE MASSIVE DES DOTATIONS DE L'ETAT**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé d'approuver la motion de soutien à l'action de l'association des maires de France pour alerter solennellement les pouvoirs publics sur les conséquences de la baisse massive des dotations de l'Etat, présentée en séance.

*Approuvé à l'unanimité.*

**2015-77/COMPTE RENDU DES DECISIONS DU MAIRE PRISES PAR LE MAIRE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Monsieur le Maire rend compte des décisions qu'il a prises par délégation du conseil municipal.

**2015-78/APPROBATION DE LA DECISION MODIFICATIVE N°1 AU BUDGET PRIMITIF 2015**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la décision modificative n°1 relative au budget primitif 2015,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 20 voix pour, 6 abstentions (MM. Labarre, Chauvet, Boucard, Mmes Falot, Bernard, Toucane).*

**2015-79/MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS : SUPPRESSION DE POSTES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de supprimer du tableau des effectifs les postes suivants :
  - adjoint d'animation de 1ère classe à temps complet
  - adjoint technique de 2ème classe à temps non complet (23,46/35ème)
  - adjoint du patrimoine 2<sup>ème</sup> classe à raison de 24,5/35 h
- d'approuver la modification du tableau des effectifs en conséquence,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

## **2015-80/SOUTIEN EN FAVEUR DES MIGRANTS ET DES REFUGIES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- de soutenir le lancement d'une campagne de collecte de dons en faveur des migrants et réfugiés,
- de verser à l'association partenaire une subvention d'un montant égal à la souscription pellerinaise, dans la limite d'un montant maximum de 1 000 € ,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

## **2015-81/DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION ECOPOLE DANS LE CADRE DU PROGRAMME D' ACTIONS 2015-2016 RELATIVE A LA CONVENTION DE PARTENARIAT PLURIANNUELLE DU 17 OCTOBRE 2013**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le programme d'actions 2015-2016 présenté en deux volets,
- d'approuver le versement de la subvention du premier volet : accès aux services d'Ecopôle et coordination de la convention ( 510 euros),
- d'approuver le versement de la subvention du deuxième volet : coordination et participation à un programme d'actions d'éducation à l'environnement dans le cadre d'un développement durable (1020 euros),
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

## **2015-82/AVENANT N° 1 A LA CONVENTION PLURIANNUELLE D'OBJECTIFS DE GESTION RELATIVE A LA PARTICIPATION FINANCIERE CONCERNANT LE MULTI-ACCUEIL « LE BAC... A SABLE » ET A SON FONCTIONNEMENT 2015-2016**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'avenant n° 1 à la convention pluriannuelle d'objectifs de gestion passée avec l'association « Bac... à sable » et de passer le plafond de la subvention à l'association de 60 000 € à une hauteur prévisionnelle de 70 000 € au maximum, sur justificatifs ;

- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ledit avenant et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **2015-83/APPROBATION DE L'AGENDA D'ACCESSIBILITE PROGRAMMEE POUR LA MISE EN ACCESSIBILITE AUX PERSONNES A MOBILITE REDUITE DES ETABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC ET DES INSTALLATIONS OUVERTES AU PUBLIC**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver l'agenda d'accessibilité programmée présenté en séance,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 21 voix pour, 5 abstentions (MM Chauvet, Boucard, Mmes Falot, Bernard, Toucane).*

### **2015-84/APPROBATION DE LA CHARTE AVEC L'UNION DES APICULTEURS DE LOIRE-ATLANTIQUE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la charte d'engagement avec l'U.N.A.P.L.A. pour la sauvegarde des abeilles et de la biodiversité,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer ladite charte et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

### **2015-85/INSTAURATION D'UN NOUVEAU PERIMETRE DE LUTTE CONTRE LES TERMITES**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver le périmètre d'infestation par les termites joint en annexe, à l'intérieur duquel tout propriétaire d'immeuble bâti devra, dans les six mois suivant la date de l'arrêté, procéder à un diagnostic ainsi qu'aux travaux préventifs ou curatifs d'éradication,
- d'autoriser le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé à l'unanimité.*

## **2015-86/PROTOCOLE D'ACCORD ENTRE LA COMMUNE DE LE PELLERIN ET L'AMICALE LAIQUE DU PELLERIN**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver les termes du projet d'accord présenté supra,
- de donner à Monsieur le Maire, ou à l'adjoint délégué, tout pouvoir afin de signer tous les documents et donner à ce dossier la suite qui convient.

*Approuvé par 25 voix pour, 1 abstention (M. Bardou).*

## **2015-87/MODIFICATION DES ELECTIONS AU SEIN DU CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la continuité du Conseil Municipal des Enfants et la modification du règlement du conseil municipal des enfants, notamment la réduction de la durée du mandat,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 25 voix pour, 1 abstention (M. Goupil).*

## **2015-88/EVOLUTION DU NOMBRE DE COMMUNES PARTIES PRENANTES AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA REALISATION D'UN TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE AUQUEL LA COMMUNE DE LE PELLERIN PARTICIPE**

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, a décidé :

- d'approuver la participation de la commune de Bourgneuf au sein du groupement de commandes constitué des communes de Pornic, Saint-Michel-Chef-Chef (représentant les communes de Saint-Michel-Chef-Chef, La Plaine-sur-Mer et Préfailles) et Le Pellerin pour la réalisation d'un terrain de football en gazon synthétique,
- d'autoriser Monsieur le Maire, ou l'adjoint délégué, à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

*Approuvé par 20 voix pour, 1 abstention (M. Chauvet), 5 contre (MM. Labarre, Boucard, Mmes Falot, Bernard, Toucane).*

Fait à Le Pellerin, le 8 octobre 2015

Le Maire,  
Benjamin MORIVAL

P. Gavouyère

C. Mériadec

N. Lécureuil

A. Fourage

T. Goupil

G. Laussucq

D. Pilard

B. Kuliberda

I. Plaineau

M.C. Guillou

E. Chauvet

E. Labarre

L. Bernard